

# alternatives

## LE JOURNAL

VOL.10 • NO.7 / AVRIL 2004

UN JOURNAL POUR UN MONDE DIFFÉRENT

WWW.ALTERNATIVES.CA

Avec ses rues animées, ses centres commerciaux et ses embouteillages, Kigali, dix ans après le génocide, ne révèle plus rien du pays en ruines dont le Front patriotique rwandais (FPR) acheva la conquête en 1994, à la suite des massacres qui ont débuté dans la nuit du 6 au 7 avril.

À l'époque, le Rwanda offrait l'image même d'un désastre irrévocable, humain, moral, politique : un million de morts gisaient dans les caniveaux, les fosses communes, les survivants erraient, hagards et affamés, des centaines de milliers de Tutsis revenaient d'exil et se mettaient à reconstruire le pays. Quant aux Hutus, ils étaient plus de deux millions à s'entasser dans des camps de réfugiés égrenés sur toutes les frontières du pays, à préparer leur retour et leur revanche.

Confronté à tous ces défis, le Front patriotique rwandais se mit à la tâche avec méthode et rigueur, sans trop s'embarrasser de sentiments. Il remit d'abord de l'ordre à l'intérieur du pays. Les maisons furent restituées à leurs anciens propriétaires. Les camps qui abritaient des déplacés hutus furent peu à peu démantelés, mais non sans bavures énormes : Kibeho, l'un des derniers bastions intérieurs des Hutus, contrôlé par les extrémistes, fut vidé de force, provoquant des milliers de morts.

Après deux ans, constatant la menace qui pesait toujours depuis les camps de réfugiés concentrés sur la frontière avec le Congo (transformés en bases militaires), le président Paul Kagame n'hésita pas à lancer ses troupes de l'autre côté de la frontière, allant jusqu'à renverser le régime du président Mobutu et à installer au pouvoir un opposant congolais, Laurent Désiré Kabila, avant de tenter de le chasser à son tour. Cette opération militaire avait pour but de contraindre au retour les deux millions de réfugiés rwandais éparpillés dans la région, et de diminuer la menace aux frontières.

### Vivre côte à côte

S'il a exporté la guerre et la dévastation dans le Congo voisin, y menant une guerre assortie d'un pillage éhonté des ressources naturelles, Kagame en revanche a donné à ses compatriotes le bien le plus précieux : la sécurité. Car la situation du Rwanda est unique : ici, pour la première fois après un génocide, victimes et bourreaux



Les élections présidentielles du 25 août 2003 ont marqué une étape de plus dans la construction de l'édifice politique rwandais.

## LE RWANDA, dix ans plus tard

sont obligés de vivre côte à côte. Il n'y a pas eu d'exode en Israël pour les survivants, pas d'échappatoire pour les criminels. Tous se sont retrouvés ensemble dans ce pays trop petit, se saluant comme si rien ne s'était passé ! « Je ne peux pas obliger les Rwandais à s'aimer, déclare souvent Kagame, mais ce que je peux leur garantir, c'est de pouvoir vivre ensemble sans violence : c'est l'État qui doit avoir le monopole de la force. »

Cette sécurité a été obtenue au prix d'un quadrillage méthodique de la population, plus serré encore que sous l'ancien régime : discrète, efficace, la police est partout, les informateurs sont légion et chacun se sent en liberté surveillée. Mais comment pourrait-il en être autrement : dans la région de Gikongoro, la perspective de voir se mettre en place des tribunaux *gacaca* (où les communautés villageoises seront appelées à juger des crimes commis et à étaler au grand jour des vérités pénibles) a entraîné plusieurs assassinats de survivants, des témoins gênants que les criminels d'hier préféraient faire disparaître...

### Sur la scène politique

Le contrôle s'exerce aussi au niveau des partis politiques. Certes, le FPR gouverne au sein d'un gouvernement de coalition où se retrouvent d'autres formations. Mais la création de nouveaux partis a été interdite jusqu'en 2003.

Avec la promulgation d'une Constitution, soumise à un référendum, et des élections présidentielle et législatives, l'année 2003 a vu s'achever la construction de l'édifice politique. Désormais, la Constitution interdit toute référence ethnique : elle veut poser les fondements d'une nouvelle citoyenneté. Aucun parti ne peut exister s'il fait référence au facteur ethnique, considéré comme un germe de division. Ce concept de « divisionnisme », s'il peut se comprendre dans ce pays encore traumatisé, est aussi un instrument de contrôle et de répression efficace : qu'il s'agisse de la presse, des organisations non gouvernementales ou des partis, tous ceux qui s'opposent au FPR peuvent être taxés de « divisionnistes » et subir les foudres de la loi...

Quant aux élections, elles ont, sans surprise, conforté la suprématie du FPR et assuré à Kagame une victoire massive avec 95,5 % des voix, le 25 août 2003. Les irrégularités et les fraudes furent nombreuses lors de ce scrutin « à la soviétique », mais d'autres facteurs ont joué également, dont la faiblesse de l'opposition. Il est toutefois certain que de nombreux Hutus se sont montrés reconnaissants à Kagame d'avoir rétabli la sécurité, de leur avoir permis de retrouver leur maison et leur emploi et d'avoir réintégré dans son armée des militaires de l'ancien régime. Si, malgré la démesure des chiffres, la victoire de Kagame n'est pas remise en question par la communauté internationale, c'est parce qu'il est probable que l'ascétique « homme fort » du pays aurait de toutes manières emporté la majorité des voix.

Cependant, même au faite de sa puissance, Kagame n'est pas invulnérable : la guerre portée au Congo a terni son image dans l'opinion internationale et les accusations portées par la France à propos de son éventuelle responsabilité dans l'attentat qui, le 6 avril 1994, coûta la vie au président

Habyarimana ont troublé l'opinion, y compris parmi les rescapés.

### Un changement spectaculaire

En réalité, c'est sur le plan économique et social que le changement du Rwanda est le plus spectaculaire : les exilés revenus de la diaspora ont ramené au pays leurs capitaux, leur savoir-faire, leur dynamisme, même s'ils n'ont pas hésité à bousculer les rescapés, qui se sont sentis laissés pour compte. Et de leur côté les dirigeants du FPR ont apporté au pays un projet d'avenir, une vision : ils veulent que le petit Rwanda, jadis enfermé dans une vocation agricole sans avenir, se transforme en place d'affaires d'où investisseurs et commerçants pourront rayonner sur toute la sous-région, « un marché potentiel de 40 millions de personnes » assure Donald Kaberuka, le ministre des Finances.

Certes, l'agriculture, qui fait toujours vivre 80 % de la population, n'est pas négligée, mais les autorités veulent la rendre plus performante. C'est ainsi qu'une réforme agraire est envisagée, qui devrait introduire entre autres la mécanisation, les techniques d'irrigation et le recours aux semences sélectionnées. Ces transformations auront aussi des conséquences sociales : les petits agriculteurs de naguère qui pratiquaient une agriculture de subsistance seront vite dépassés par des fermiers entrepreneurs. Autrement dit, la base du « pouvoir hutu » d'autrefois, ces petits agriculteurs agrippés à leur colline, sera inévitablement en perte de vitesse.

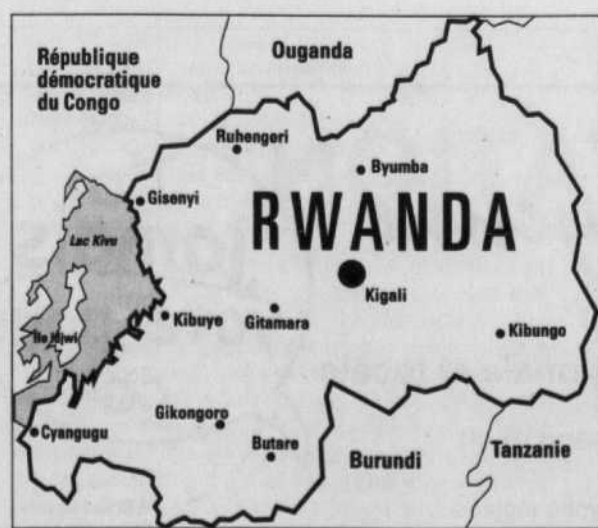
Par ailleurs de nombreux Tutsis, rescapés ou revenus d'exil, ne souhaitent plus retourner vivre dans les campagnes. Citadins, ils privilégient désormais les activités de service : le tourisme, l'hôtellerie, qui a explosé dans tout le pays, ou la téléphonie. L'un des objectifs du régime, qui veut amener l'électricité partout, est de multiplier l'accès aux ordinateurs, à Internet, afin de désenclaver les zones rurales mais aussi les esprits.

Dix ans après le génocide, le Rwanda se voit parfois comme un jeune tigre de l'Afrique. Mais les pays voisins se méfient de ses appétits, et dans le silence des collines et l'ombre des « nouveaux villages », ces *imidugudu* qui accueillent les rescapés, les plaies saignent encore.

Colette Braeckman,  
collaboration spéciale

L'auteur, journaliste au quotidien *Le Soir* de Bruxelles, est spécialiste de la région des grands lacs africains.

### Repères Rwanda



- Le Rwanda est situé en Afrique centrale dans la région des grands lacs. Sa capitale est Kigali.
- Avec une superficie de 26 000 km<sup>2</sup> et 7 810 000 habitants (Hutus 84 %, Tutsis 15 %, Twas 1 %), le Rwanda a la plus forte densité de population en Afrique.
- À cause d'une mortalité démesurée, conséquence de la prolifération du sida, l'espérance de vie est de 39 ans. Près de la moitié de la population (42,5 %) a moins de 14 ans.
- L'agriculture compte pour 45% de la production et occupe 90 % de la population active. Soixante pour cent de la population vit sous le seuil de la pauvreté.

### Quelques dates :

1959 : Trois ans avant d'obtenir son indépendance de la Belgique, les Hutus, majoritaires, renversent le roi tutsi. Au cours des prochaines décennies, des milliers de Tutsis sont tués et 150 000 autres sont poussés à l'exil dans les pays frontaliers.

1990 : Des enfants de ces réfugiés tutsis réunis en Ouganda en un Front patriotique rwandais (FPR) envahissent le nord du pays, provoquant une guerre civile.

Avril 1994 : Les tensions interethniques sont au point de rupture, lorsque le président Habyarimana est tué dans un attentat. La guerre civile culmine par le génocide d'environ 800 000 Tutsis et Hutus modérés, perpétré par les extrémistes hutus.

Juillet 1994 : Les rebelles tutsis et le FPR vainquent le régime hutu et mettent fin au massacre, mais environ deux millions de réfugiés hutus – craignant une rétribution tutsie – s'enfuient dans les pays voisins.

Avril 2000 : Les élections présidentielles portent le général-major Paul Kagame au pouvoir. Le FPR forme un gouvernement d'union nationale.

août 2003 : Les élections présidentielles accordent une victoire massive à Kagame. Une nouvelle Constitution interdit toute référence ethnique.

Février 2004 : Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), créé par les Nations unies en 1994, a prononcé à ce jour 16 condamnations et un acquittement.

# Quelle souveraineté pour l'Irak ?

PHOTO : STÉPHAN GLADIEU / L'EXPRESS

La signature de la Constitution intérimaire par le Conseil de gouvernement provisoire irakien représente un effort significatif de la part des Américains afin de légitimer l'invasion et l'occupation de l'Irak. Mais selon Phyllis Bennis, chercheuse affiliée à l'Institut for Policy Study de Washington, « ce transfert de pouvoir ne mettra pas un terme à l'occupation, ne mènera pas au retrait des troupes américaines ni à aucune forme de souveraineté en Irak ». Le point de vue d'une spécialiste du Moyen-Orient sur la question.

« La nouvelle Constitution manque de légitimité » selon Mme Bennis, puisqu'elle a été rédigée sous la supervision des autorités américaines, par un comité choisi par les États-Unis. Le texte est sujet à l'approbation finale de l'administrateur civil américain en Irak, Paul Bremer. De plus, ce même document décrit seulement un « vague processus » qui mènera à la sélection du gouvernement à qui les Américains souhaitent transférer le pouvoir le 30 juin prochain. La Constitution stipule que « les membres du gouvernement transitionnel seront choisis selon un processus de délibérations et de consultations auprès du peuple irakien, menées par le Conseil de gouvernement irakien et la Coalition provisoire d'autorité, possiblement en consultation avec les Nations unies ». Mais rien ne vient préciser comment se feront ces consultations. « Le Conseil de gouvernement n'a pas réussi jusqu'à maintenant à mener de larges consultations afin d'impliquer la population irakienne dans sa propre gouvernance, il est donc peu probable que cette situation change bientôt », craint Mme Bennis.

Plusieurs membres du Conseil de gouvernement irakien ont clairement exprimé leur désir de conserver leurs pouvoirs, sachant qu'après avoir passé plusieurs années à l'extérieur de l'Irak, il leur serait difficile de gagner des élections. Puisque la nouvelle Constitution ne précise pas comment le gouvernement de transition sera sélectionné, plusieurs observateurs comme Phyllis Bennis croient que le Conseil, contrôlé par les Américains, demeurera le centre de l'autorité en Irak.

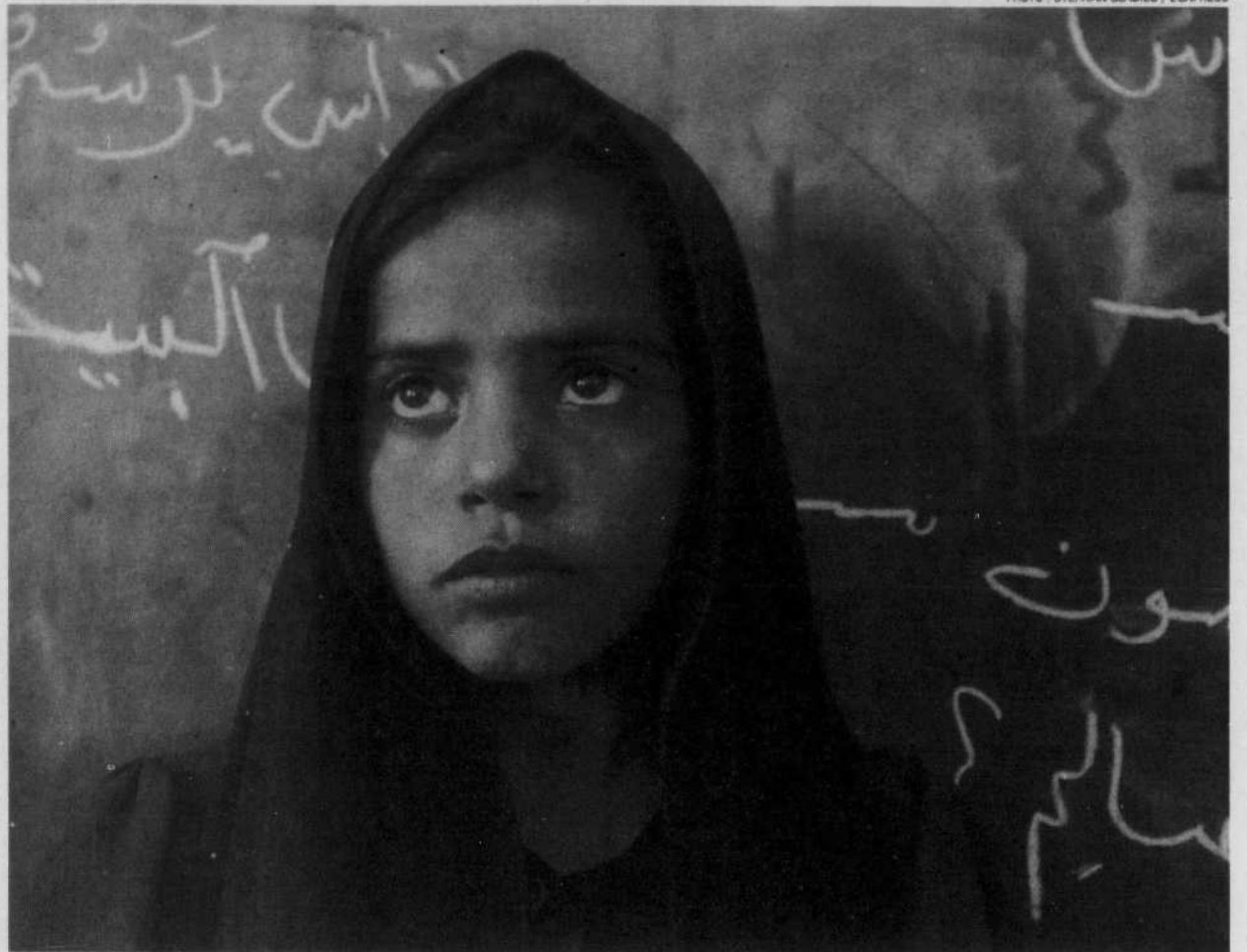
De plus, la Constitution tel que rédigée ne pose pas de limites à l'action d'un prochain gouvernement provisoire, qui pourrait décider de poursuivre les politiques américaines de privatisation des services publics, de négocier des changements importants dans les contrats pétroliers et

de signer une entente avec les forces armées américaines qui les inviterait à demeurer plus longtemps en Irak.

**Vers un système fédéraliste**  
La nouvelle Constitution prévoit la mise sur pied d'un système gouvernemental fédéral. Mme Bennis affirme qu'en dépit d'un discours contraire, « il est presque certain que les composantes de ce système seront déterminées par les identités ethniques et religieuses présentes en Irak » puisque la division des Irakiens entre Kurdes, Turcomans, Assyriens, chiites, sunnites et chrétiens est à la base de la création du Conseil de gouvernement provisoire irakien.

Selon Mme Bennis, cette éventualité comporte trois problèmes majeurs. Premièrement, il n'y aurait pas de représentations pour ceux qui s'identifient d'abord comme Irakiens, et ensuite comme chiites ou Kurdes, par exemple. Ensuite, le concept de « quotas » ethniques ou religieux sous-entend que ces groupes représentent des entités politiques monolithiques, ce qui est souvent loin d'être le cas. Finalement, un système basé sur des intérêts religieux ou ethniques est nécessairement instable, dans la plupart des cas donnant aux populations minoritaires ou majoritaires trop ou pas assez de pouvoir, sous-estimant ainsi l'identité nationale en tant qu'Irakien ou Irakienne. Elle rappelle que les années de divisions religieuses au Liban ont démontré les dangers potentiels d'un système basé sur de tels intérêts.

Cette Constitution, par exemple, donne aux Kurdes (qui représentent environ 20 % de la population) un droit de veto sur l'acceptation de la future Constitution permanente. En effet, les Kurdes représentent la majorité de la population dans trois provinces irakiennes et le texte provisoire stipule qu'une loi ne sera pas



Parmi les nouveaux droits enchâssés dans la Constitution provisoire irakienne, le droit à la sécurité, le droit aux services de santé et le droit à l'éducation.

adoptée si une majorité d'Irakiens s'y oppose dans au moins trois provinces.

#### Le compromis de l'islam

« La relation entre la loi religieuse et les libertés individuelles demeure floue » affirme par ailleurs Mme Bennis. Selon la Constitution, l'islam est présenté comme une des sources des lois irakiennes. Aucune loi ne peut aller à l'encontre de la loi islamique ni du respect des droits humains : un compromis entre ceux qui exigent que la loi islamique soit considérée comme la source exclusive de toutes nouvelles législations, et ceux (particulièrement les groupes de femmes) qui craignent que cette loi islamique ne vienne altérer les droits individuels enchâssés dans la Constitution. L'islam a aussi été désigné comme étant la religion de l'État irakien (comme la plupart des constitutions arabes) même si la liberté de religion est incluse dans le texte.

Des hauts dirigeants américains, incluant Paul Bremer, ont déjà affirmé qu'ils opposeraient leur droit de veto à toute constitution qui voudrait faire de l'Irak un « État islamique ».

La Constitution garantit aussi une série de droits individuels et politiques, de même que des droits économiques et sociaux relativement avancés dans le monde arabe. Ces droits incluent la liberté d'expression, d'association, de religion, le droit de manifester et de faire la grève, l'accès à la cour et à la présomption d'innocence. La torture, les arrestations illégales et l'esclavage sont notamment interdits. Cependant, l'interdiction d'établir des « tribunaux spéciaux » est déjà remise en question par le tribunal spécial établi pour juger Saddam Hussein et d'autres criminels de guerre, fait remarquer Mme Bennis.

En terme de droits économiques et sociaux, la Constitution inclut « le droit à la sécurité, à l'éducation et aux services

de santé ». Le texte stipule qu'un des objectifs est que « les femmes constituent au moins le quart des membres de l'Assemblée nationale » qui seront choisis pour rédiger la Constitution finale, et que « tous les Irakiens sont égaux devant la loi, peu importe leur genre, opinion, religion, nationalité ou origine ».

Phyllis Bennis n'est pas impressionnée par les droits garantis dans la Constitution provisoire irakienne, et se montre plutôt pessimiste quant à son application : « Les États-Unis ont lancé une importante campagne de propagande autour de ces garanties, un précédent dans le monde arabe selon eux. En fait, des États arabes ont aussi des droits constitutionnels similaires. Comme c'est le cas pour les États-Unis, l'Europe ou ailleurs, le problème ne se situe pas dans les lois écrites mais plutôt dans leur application. Je crains, dans ce domaine, que l'Irak ne soit pas très différent d'ailleurs. »

Daphnée Dion-Viens

# 10 ANS

## D'ALTERNATIVES

### Samedi 12 juin

Ne manquez pas l'événement de l'été au Spectrum de Montréal !

3 heures de spectacles

ininterrompues avec plus d'une dizaine de chanteurs, musiciens et humoristes les plus en vue au Québec

Surveillez le dévoilement de la programmation au cours des prochaines semaines

[www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)

10 ANS  
**Alternatives**  
... pour un monde différent

### SERVICE D'EMPLOYABILITÉ

#### Vous avez un poste à combler ?

Alternatives met à votre disposition des candidats issus de l'immigration, répondant à vos besoins dans tous les domaines. Vous n'avez plus à passer des heures à chercher le ou la candidat(e) idéal(e).

Ce service vous est offert pour une période allant jusqu'à six mois, avec une subvention salariale. Pour plus d'information, contactez :

**Khadija Mounib au (514) 982-6606 poste 2238**  
[khadijam@alternatives.ca](mailto:khadijam@alternatives.ca)

[www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)

### En direct de Palestine

## L'onde de choc

22 mars 2004. Le cheik Ahmed Yassin, chef spirituel du Hamas, est tué par l'armée israélienne. À Gaza, l'assassinat provoque tout de suite une onde de choc énorme, malgré le fait qu'il soit habitué à ce genre d'attentats ciblés commis par l'armée israélienne contre des leaders du Hamas ou d'autres groupes islamistes. Des milliers de personnes descendent dans les rues au cours des minutes qui suivent, peu importe qu'ils soient militants ou non. Car Yassin est un symbole et son assassinat humilie tous les Palestiniens, qu'ils soient fondamentalistes ou modérés.

Très rapidement, il devient dangereux de sortir dans les rues, prises d'assaut par les militants. Les funérailles du défunt leader suivent après seulement quelques heures. La police palestinienne n'a plus le contrôle pour quelque temps : les hommes de Yasser Arafat ne cherchent pas à imposer l'ordre public, question sans doute d'éviter toute confrontation avec les manifestants. Car la tension est à son comble et il ne faut pas déclencher d'altercations entre Palestiniens. Les gens ont peur de sortir de leur maison.

Pendant trois jours, c'est le deuil national tel que déclaré par le président de l'Autorité palestinienne. Trois jours où tout sera comme figé, chacun retenant son souffle dans l'attente de ce qui pourrait suivre. Dans les chaumières de Gaza, en quarantaine forcée, on craint que l'État israélien ait enclenché un engrenage sans fin d'assassinats ciblés ou encore, qu'il ait décidé d'envahir la bande de Gaza de chars blindés. Une tension psychologique presque insoutenable s'est installée. Il faut dire que la population de Gaza entretient cette peur constante qu'Israël répète l'opération effectuée en Cisjordanie au printemps 2002. L'armée israélienne avait alors détruit le quartier général de

Yasser Arafat à Ramallah et endommagé plusieurs institutions de l'Autorité palestinienne, sans compter les arrestations massives et les fouilles de maison en maison.

De l'autre côté, en Israël, la sécurité a été renforcée partout immédiatement après l'assassinat, par crainte de représailles du-Hamas, bien sûr. Les rues et les commerces sont déserts. La vie est là aussi suspendue. En Cisjordanie, le deuil est aussi observé et les gens manifestent leur colère dans les rues. Plusieurs échanges violents ont eu lieu entre soldats israéliens et Palestiniens un peu partout dans les Territoires occupés, particulièrement près des colonies juives de peuplement. Quelques incidents isolés sont rapportés en Israël. Mais les trois jours de deuil national se sont écoulés et aucune autre bombe n'a explosé.

Le quatrième jour, la vie quotidienne reprend un semblant de normalité à Gaza. On retourne au travail avec soulagement, heureux de pouvoir s'accrocher à quelque chose de concret sur lequel on a un certain contrôle. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les Palestiniens comme les Israéliens sont toujours prêts à retourner très vite à leurs occupations quotidiennes à la suite d'attaques. Ils évitent ainsi de se tourmenter et trouvent un moyen de transcender leur traumatisme.

Au bout d'une semaine, la vie a déjà repris son cours normal. Les gens poursuivent sur ce semblant de normalité qui caractérise la façon de vivre tant à l'intérieur des Territoires occupés qu'en Israël. Mais personne n'est dupe, si la vie continue, tous savent fort bien que ce n'est que par intermèdes.

Christine Messier, collaboration spéciale

L'auteur est gestionnaire de programme en Palestine pour Alternatives.

## MANIFESTATION

*citoyenne*

14 avril : 1<sup>er</sup> anniversaire de l'élection de Charest

**Journée nationale d'action régionale et locale**

À Montréal : 17 h 30 - Square Victoria (métro Peel)

Informez-vous sur les activités organisées dans votre région :

[www.jaijamaisvotepourca.com](http://www.jaijamaisvotepourca.com)

J'ai  
**jamais**  
voté pour  
ça!

Organisée par la  
Coalition « J'ai jamais  
voté pour ça »

# Les dix travaux d'Haïti

Le nouveau gouvernement de l'après-Aristide est installé depuis maintenant plus de deux semaines. Ce cabinet reflète une nette tendance technocratique avec, en toile de fond, un préjugé favorable pour les secteurs politiques et sociaux qui ont mené la bataille contre Aristide. Le nouveau premier ministre, Gérard Latortue, insiste pour ne pas rater la transition qui s'amorce. Au cœur des problèmes urgents que le nouveau gouvernement devra affronter : rétablir un climat de sécurité et de paix sociale, un préalable à toutes autres démarches en Haïti.

Les « rebelles » et leurs alliés, les gangs armés liés au trafic de la drogue : autant de groupes avec lesquels le gouvernement devra « négocier » la paix sociale. C'est la réinsertion de tous ces groupes au sein de la vie civile, et les conditions de cette réinsertion, qui vont démontrer si les Haïtiens ont bien négocié la courbe qui mène à un État de droit.

Anciens militaires, repris de justice et partisans déçus d'Aristide constituent le gros de l'armée rebelle, anciennement « armée cannibale », dont l'existence découle en réalité d'un calcul des forces de sécurité des États-Unis. Dans quel but ? Cela reste encore à déterminer. Mais l'utilisation de ces éléments constitue certainement un dangereux précédent et une arme à double tranchant dans le contexte actuel. Accueilli en « libérateur » dans la capitale haïtienne après le départ d'Aristide, Guy Philippe n'a aucune référence dans son passé qui pourrait l'inscrire dans un projet démocratique pour l'avenir d'Haïti. C'est le cas aussi de Louis Jodel Chamblain, ancien membre du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), condamné pour sa participation dans des crimes documentés par plusieurs commissions d'enquêtes.

## Remettre les armes

Le premier ministre Gérard Latortue a effectué une visite dans sa ville natale, les Gonaïves, il y a deux semaines. À la faveur de cette visite, les chefs de groupes « rebelles » ont fait un geste d'apaisement en remettant

leurs armes aux forces internationales, ou enfin, une partie de ce qui en constitue l'arsenal.

La même scène s'est aussi répétée dans le principal bidonville de Port-au-Prince, Cité Soleil. Des chefs de gangs connus ont remis certaines de leurs armes à la faveur d'une cérémonie à valeur plutôt symbolique. Mais le désarmement doit être plus qu'une question symbolique. Un réel désarmement signifie racheter des armes en circulation, mettre en place des programmes de formation et des écoles de métiers, de même qu'adresser la question en suspens des anciens membres de l'armée, dissoute en 1994, qui réclament la liquidation de leurs pensions.

Le retour éventuel de l'armée sur la scène ne saurait être non plus une décision prise à la légère. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Hérard Abraham, a affirmé que le retour de l'armée était nécessaire à la stabilisation du pays. Mais cette question, bien qu'importante, ne fait pas l'unanimité comme priorité. Le premier ministre a donné le ton en déclarant que cette question doit faire l'objet d'un débat national.

Tout faux-semblant dans la façon de poser la question du désarmement et le retour éventuel de l'armée sur la scène ne pourrait être qu'une bombe à retardement. Les forces internationales présentes en Haïti ont tout intérêt à assurer un climat sécuritaire en désarmant les groupes paramilitaires et en mettant au point, de concert avec les Haïtiens, des pro-

grammes qui adressent les vrais problèmes auxquels sont confrontées ces couches défavorisées de la population qui constituent un bassin dans lequel les politiciens de tout acabit recrutent les tueurs. Et ce n'est pas seulement de la responsabilité des Haïtiens mais aussi de la communauté internationale. Si cette dernière peut ou veut aider Haïti, c'est précisément dans le domaine du désarmement. En 1994, lors du retour au pouvoir d'Aristide, appuyé par les États-Unis, la question du désarmement n'a pas été posée de façon correcte, pour des raisons inconnues. Certains observateurs regrettent aujourd'hui que le désarmement n'ait pas été effectif dès cette date (1994). Et aucun programme consistant n'a été annoncé jusqu'à présent par le gouvernement ou les forces multinationales présentes en Haïti.



Sur le terrain, la police haïtienne, qui compte 5 000 hommes, manque de moyens pour assurer la sécurité de la population.

## Donner le signal

En participant sur un pied d'égalité avec les Haïtiens dans le choix des membres du conseil des sages, les Nations unies ont donné le signal de ce qui attend Haïti au cours des prochains mois, et éventuellement, au cours des prochaines années. Le mot « tutelle » ne serait certainement pas approprié mais il correspond en gros à ce qui s'applique à Haïti en 2004. L'engagement de la communauté internationale en Haïti devrait s'échelonner sur une dizaine d'années, selon le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

La résolution 1529 du Conseil de sécurité « autorise le déploiement d'une force multinationale intérimaire pour une période de trois mois ». Il est évident qu'en trois mois, rien ne saurait être enclenché de façon valable en Haïti compte tenu des clivages de

même que de l'ampleur et de la nature des problèmes à résoudre.

Cette résolution prévoit ensuite le déploiement d'une force de stabilisation pour poursuivre le processus pacifique ainsi que le maintien des conditions de sécurité et de stabilité. Cependant, le Conseil se donne encore du temps pour décider du mandat, de la taille et du rôle de la police internationale à déployer en Haïti après l'expiration du mandat de la force intérimaire. Cette déclaration rencontre l'assentiment des secteurs politiques haïtiens qui souhaitent eux aussi une longue présence internationale après 200 ans de gabegie et d'incapacité chronique.

**Jacquelin Télémaque,**  
collaboration spéciale

L'auteur est journaliste indépendant et spécialiste de la politique haïtienne.

## L'Indonésie prise au piège

Des élections législatives se dérouleront le 5 avril en Indonésie. Un peu plus tard cette année, la population élira son président pour la toute première fois. Mais la stabilité politique et démocratique du pays est loin d'être gagnée. Alors que le terrorisme est souvent présenté comme étant l'un des principaux problèmes auxquels est confrontée l'Indonésie, ce serait plutôt le jeu des puissances militaires et des intérêts commerciaux étrangers qui représenteraient les plus grandes menaces à la stabilité du pays, selon plusieurs observateurs locaux.

Ces élections marquent la dernière étape d'une série de réformes politiques mises en place depuis la chute du régime de Suharto, en 1998. « Le processus électoral et les réformes politiques ont été largement dictés par les forces internationales » affirme Don Marut, directeur de l'Institut indonésien pour la justice sociale (INSIST). Selon lui, la récente libéralisation de l'économie indonésienne et le rôle des militaires dans les zones de conflit démontrent que l'armée travaille en tandem avec les intérêts économiques étrangers pour tirer avantage de la situation politique en Indonésie.

Un exemple de cette explosive combinaison : la province du Sulawesi central. Entre 1999 et 2002, une lutte opposant des milices chrétiennes et musulmanes s'est transformée en conflit généralisé, au cours duquel 2 000 civils ont été tués et plus de 100 000, déplacés. Mohammed Ridwan Lapasere, porte-parole de l'Association indonésienne des journalistes pour la province du Sulawesi central, explique : « Après la chute de Suharto, l'armée a alimenté le conflit en appuyant les milices des deux côtés. Des enquêtes ont démontré que les milices utilisaient des armes qui avaient été fournies par l'armée. Dans certains cas, du personnel militaire entraînaient les milices. On avait d'abord l'impression que c'était un conflit local sur une base religieuse, mais avec toutes les preuves qui démontrent l'implication de l'armée, il est clair que ce conflit a été aggravé par des forces externes. » Durant les événements, un grand nombre d'unités militaires ont été appelées en renfort pour rétablir la sécurité, mettre sur pied des postes de contrôle et interdire l'accès aux terres abandonnées par ceux qui les avaient fuies.

M. Lapasere explique qu'un des objectifs des militaires en alimentant les conflits régionaux est de se présenter comme étant la seule force politique capable d'assurer la sécurité. Un deuxième but serait aussi de récolter les profits issus du contrôle des terres et de la mise en œuvre des programmes gouvernementaux de reconstruction. Ce qui leur donne à la fois le mandat politique et les ressources pour envisager un retour aux fonctions politiques qu'ils occupaient sous le régime dictatorial de Suharto, alors qu'ils contrôlaient entièrement le pays.

Les impacts de cette stratégie sur la population deviennent évidents lorsqu'on discute avec des gens comme Kornelius Ranai, un petit producteur de cacao. Il habite un village où 30 personnes ont été tuées durant le conflit : « Notre communauté veut un gouvernement militaire. C'est la seule façon d'assurer la sécurité. On ne voit pas de résultats concrets à la suite des réformes politiques mises sur pied. Tout ce que nous avons connu jusqu'à maintenant, ce sont des conflits, des réfugiés et des périodes difficiles. » Même s'il admet qu'un gouvernement militaire augmenterait les chances d'un retour à un régime dictatorial, il croit que les plus grands risques encourus par sa communauté demeurent les conflits internes.

## Le prix de la terre

Selon Don Marut, un autre motif explique l'alimentation des conflits dans la province du Sulawesi central : « Les programmes d'immigration mis sur pied dans les années 70 et 80 par le gouvernement ont accordé aux nouveaux arrivants des droits fonciers particulièrement généreux. Mais depuis, d'importantes richesses pétrolières et minières ont été découvertes dans cette région. Parce que le gouvernement ne peut pas simplement déplacer ces immigrants des terres qu'on leur a accordées pour ouvrir la voie aux compagnies internationales – comme il le fait dans d'autres régions –, il doit fomenter les conflits pour déplacer les populations. »

Selon Anto Sangaji, à la tête du Mouvement pour une terre libre dans la province du Sulawesi central, INCO, une multinationale minière canadienne, est l'une des compagnies impliquées dans ces manœuvres. INCO exploite plusieurs mines de nickel et de cuivre dans les montagnes du Sulawesi. Comme toutes les compagnies d'exploitation de ressources naturelles en Indonésie, elle octroie d'importants contrats à l'armée et à des unités spéciales de la police afin d'assurer la sécurité de ses opérations.

M. Sangaji donne l'exemple de la petite communauté de Luwu. Ses membres ont dû fuir leurs terres, situées dans une zone de conflits. Lorsqu'ils sont retournés sur les lieux quelques années plus tard, leurs terres étaient maintenant devenues propriétés de la compagnie INCO. Et la même compagnie, aidée par les forces spéciales, empêche maintenant ces gens de réclamer leurs terres. C'est un scénario qui se répète dans toutes les zones de conflits du territoire indonésien (Sulawesi central, Papua, Aceh), affirme M. Sangaji.

Suarthna Made est membre de l'organisation INSIST et se spécialise dans l'analyse des médias communautaires. Selon lui, plutôt que d'encourager la liberté de la presse, le respect des droits humains et le développement de programmes sociaux, les réformes politiques ont engendré la privatisation et la perte de contrôle national sur les ressources naturelles.

Il ne se fait pas d'illusion sur les résultats des élections. C'est l'ancien parti de Suharto, Golkar, encore influent au sein de l'actuel gouvernement, qui est en tête des sondages : « Ce scrutin est comme du vieux vin dans une bouteille neuve. Si les militaires gagnent des postes clés au niveau politique, ils utiliseront la force pour faire régner les intérêts commerciaux étrangers à travers tout le pays, comme ils le font déjà dans des régions comme le Sulawesi central. Peu importe pour qui nous votons, nous serons toujours aux prises avec une démocratie sans respect des droits fondamentaux. »

**Alex Hill**

L'auteur est chargé de projets pour l'Indonésie à Alternatives.

## @ Bons baisers d'Espagne

### La tête entre Kaboul et Séville

J'ai quitté l'Afghanistan pour l'Espagne le 5 mars, à un moment où la situation politique ne semblait que s'envenimer. L'attaque contre les membres d'une de nos organisations partenaires afghanes, qui a fait cinq morts à la fin février, et l'agression contre un collègue et ami quelques jours avant mon départ, réaffirmaient le climat d'incertitude et d'insécurité qui règne actuellement dans l'ensemble du pays.

Depuis déjà plusieurs jours, je rêvais aux vacances, à l'Andalousie et au flamenco. Je quittais tout de même avec une pincée de nostalgie ce ciel de Kaboul où bourdonnent les hélicoptères de guerre.

Depuis les deux dernières années, l'Afghanistan était devenu en quelque sorte mon deuxième chez-moi, comme un pays d'adoption. J'ai commencé mon travail dans la

région deux jours avant les attentats du 11 septembre 2001. Puis, j'ai franchi avec les Afghans les premiers chapitres de l'après-guerre, qui, comme partout, sont généralement traversés par des vents d'espoir et de changement.

J'ai quitté Kaboul alors que l'on anticipait le retour du printemps. Et je croyais qu'avec ce nouveau départ, j'allais aussi laisser derrière moi, du moins pour un moment, les histoires de guerre, de terrorisme et d'al-Qaïda. J'ai pris mon vol Paris-Séville le 8 mars. La suite, vous connaissez. À l'ère de la globalisation de l'information, les images, aussi atroces qu'elles puissent être, voyagent sans aucune inhibition.

Madrid, 11 mars 2004. Quatre trains, 14 bombes, 6 000 voyageurs. Quelque 200 victimes et plusieurs centaines de blessés. D'abord, le choc. Et puis la douleur et la colère qui, le 14 mars, conduisent les Espagnols aux urnes et donnent la victoire à José Luis Rodríguez Zapatero, du Parti socialiste ouvrier espagnol. Un virage inespéré.

Cette fois-ci, on n'est pas prêt à pardonner les mensonges de José María Aznar, ni la manipulation et la pression exercées sur les médias du pays à des fins électorales. Pour les Espagnols, les attentats de Madrid sont une conséquence des politiques du gouvernement au pouvoir et de l'alignement du président sur le Pentagone dans le dossier irakien. Le 20 mars, des centaines de milliers d'Espagnols ont pris les rues pour confirmer leur opposition à la guerre et leur désir de voir leur nouveau président tenir promesse sur le retrait des troupes espagnoles de l'Irak.

Le triomphe socialiste en Espagne a sans aucun doute changé la donne politique au sein de l'Union européenne et mis en évidence le schisme européen sur la question irakienne.

Néanmoins, plusieurs craignent que le nouveau gouvernement ne se laisse emporter par la vague de l'antiterrorisme et qu'il se serve de ce nouveau contexte de l'après-11 mars comme prétexte pour renforcer le rôle de gendarme du sud-ouest européen que s'est donné l'Espagne contemporaine. Ici, dans cette Andalousie au riche passé islamique, où le grand poète musulman du XX<sup>e</sup> siècle, Mohammad Iqbal, est venu se recueillir, pluralisme et ouverture sont menacés.

**Catherine Pappas**

L'auteure est chargée de projets pour l'Afghanistan à Alternatives.



Scène quotidienne à Séville.



## Billet

## Fermer les yeux devant l'horreur



Gil Courtemanche

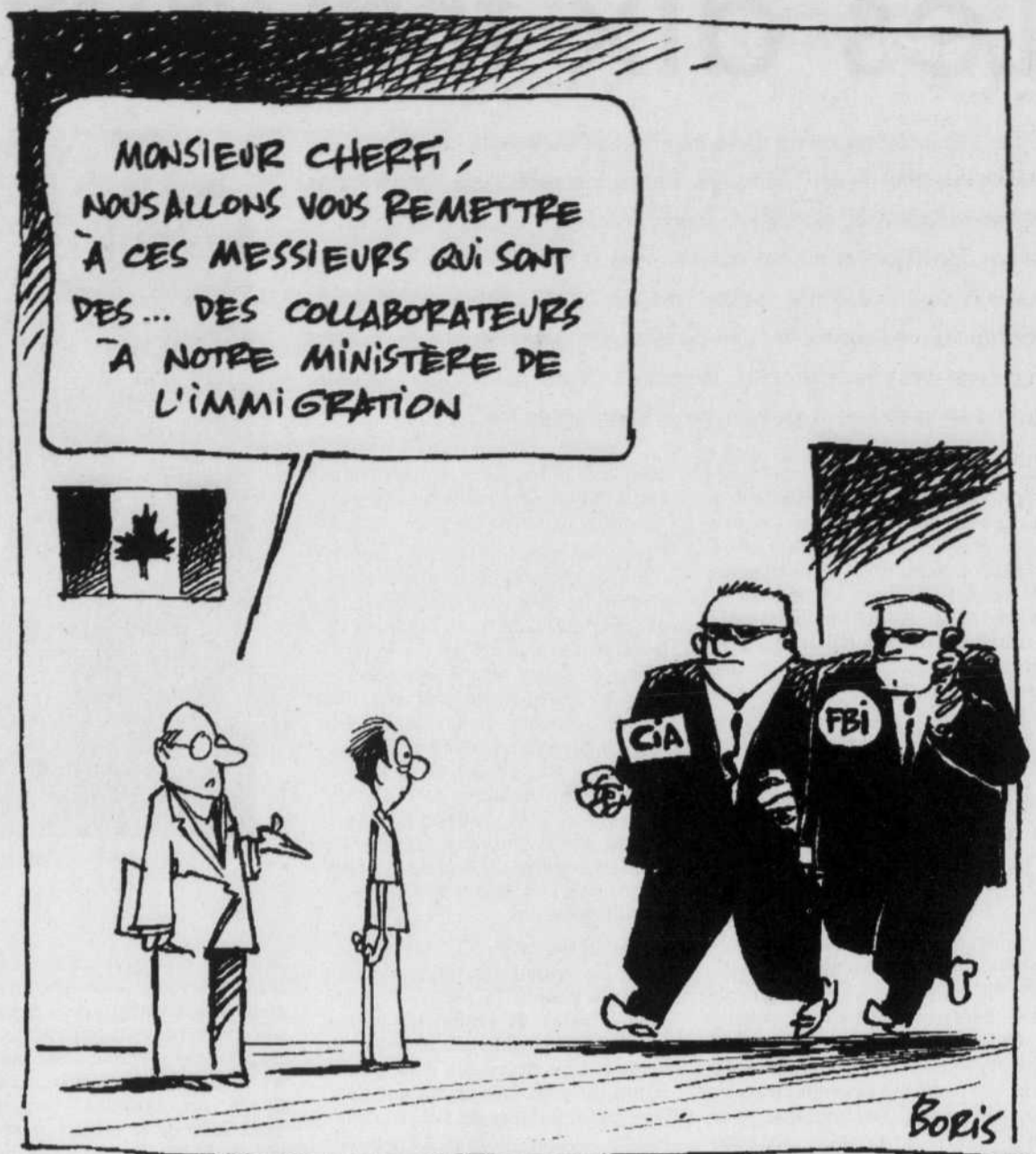
Trois mois, huit cent mille personnes. Cent jours, un million six cent mille yeux qui se ferment. Pour mesurer l'horreur nous n'avons eu souvent d'autres moyens que de la chiffrer. Dans l'échelle des calamités faites de main d'homme, le génocide rwandais ne vient pas au premier rang. Six millions de juifs engouffrés dans les chambres à gaz, deux millions de Cambodgiens transformés dans les rizières et les champs en larves humaines.

Pourtant les massacres qui ont transformé le pays des mille collines en terre de sang constituent le plus horrible de tous nos péchés, la plus scandaleuse de toutes nos fautes, nous, être humains, nous, fiers défenseurs de la communauté internationale. Seuls quelques témoins rescapés ont pu venir dire le génocide arménien. Nos parents ne virent les chambres à gaz qu'après la déroute allemande et dans la campagne khmère, les journalistes étaient absents. Pour nous donner meilleure conscience, il nous est permis dans tous ces cas de plaider l'ignorance et l'incapacité d'intervenir. Nous avions tous aussi proclamé : « Plus jamais Ça. »

Ce qui rend le génocide affreusement unique et horrifiant, ce qui transforme cette tragédie rwandaise en une plaie hideuse sur la conscience de l'humanité, c'est que nous savions. Pire, nous avons vu le génocide, nous l'avons regardé à la télévision, entendu à la radio, lu dans les journaux. Kofi Annan, patron des soldats des Nations unies qui verse aujourd'hui des larmes de crocodile, regardait le génocide à la télévision tous les matins avant de se soucier de sa carrière. Bill Clinton, François Mitterrand et Jean Chrétien regardaient ces rubans de cadavres qui agonisaient le long des rues de Kigali. Durant des semaines et des mois, tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies voyaient et savaient avant de se lancer dans des discussions oiseuses qui visaient toutes à ne pas prononcer le mot de génocide, ce qui aurait forcé les Nations unies à intervenir. Tous les Occidentaux qui vivaient au Rwanda furent sauvés par les paras français ou belges. Ils n'eurent même pas une seule place dans leurs avions pour amener quelques Tutsis qui les avaient si bien servis dans leurs ambassades.

Dans quelques jours, dans toutes les grandes villes du monde et au siège des Nations unies, nous allons participer à la commémoration du génocide. Les chefs d'État vont exprimer leur peine et leur résolution de ne plus jamais permettre qu'une telle tragédie ne se déroule à nouveau. Tous, du secrétaire général des Nations unies au président des États-Unis, vont évoquer l'erreur qu'ils ont commise en refusant d'intervenir. Nul ne dira ce que les Rwandais sont en droit d'entendre, nul ne dira que ceux qui ont regardé le génocide sont des criminels et que le choix conscient, réfléchi et calculé qu'ils ont fait de laisser mourir huit cent mille êtres humains, constitue littéralement un crime contre l'humanité. Le refus de sauver quelqu'un en danger de mort constitue dans tous les codes de justice un crime et le minimum de décence et d'humanité exigerait que ces gens ne demandent pas qu'on leur pardonne leur erreur de jugement, mais qu'on leur pardonne leur crime. Car ils sont tout simplement les complices des criminels que nous jugeons maintenant à Arusha.

L'auteur est écrivain et chroniqueur au quotidien Le Devoir.



## Main-d'œuvre bon marché : une arme contre le terrorisme ?



Naomi Klein

Dans une de ses récentes chroniques, Thomas Friedman, le chroniqueur des affaires étrangères du *New York Times*, discourait des joies de travailler dans un centre d'appel de Bangalore, en Inde. Ces emplois, qui redonneraient aux jeunes « confiance en soi, dignité et optimisme », seraient bénéfiques non seulement pour les Indiens, mais également pour les Américains. Pourquoi ? Parce que les heureux travailleurs, payés pour aider les touristes américains à retrouver les bagages perdus sur des vols Delta, sont ainsi moins tentés de jouer avec de la dynamite et de poser des bombes dans les avions.

Confus ? Friedman explique : « En écoutant ces jeunes Indiens, j'ai eu une impression de déjà vu. Voilà cinq mois, j'étais à Ramallah, en Cisjordanie, où je parlais à trois jeunes Palestiniens dans la vingtaine [...]. Ils déclaraient n'avoir aucun espoir, aucun emploi et aucune dignité. Chacun a acquiescé silencieusement quand l'un d'entre eux a dit qu'ils étaient tous des « kamikazes en devenir ». » De cet entretien, Friedman a conclu que le libre-échange prévient le terrorisme : en exportant des jobs « sans prestige, mal payés » aux « endroits comme l'Inde ou le Pakistan, [...] on ne contribue pas seulement à un monde plus prospère, mais aussi à un monde plus sécuritaire pour nos enfants. »

Par où commencer, avec un tel argument ? Est-ce que ces emplois – dont une grande partie exige des travailleurs qu'ils cachent leur nationalité, adoptent de faux accents et travaillent toute la nuit – contribuent vraiment à renforcer l'estime de soi, comme l'affirme Friedman ? Pas pour Lubna Baloch, une Pakistanaise travaillant comme sous-traitante à la retranscription des données des fichiers du Centre médical de l'Université de Californie à San Francisco (UCSF). Aux États-Unis, ce type d'emploi est rémunéré 0,18 dollars la ligne, mais Baloch ne recevait que le sixième de ce salaire. Même à ce taux, son employeur américain n'arrivait pas à la payer à temps. Les retards de paiements se sont accumulés et l'employée a exigé que la compagnie lui verse les centaines de dollars qui lui étaient dûes.

En octobre, frustrée de constater que son patron ne répondait pas à ses demandes, Lubna Baloch a contacté le Centre médical de l'UCSF et menacé de « publier tous les dossiers confidentiels des patients [...] sur Internet. » Elle a finalement retiré ses menaces, en expliquant qu'elle se sentait « brimée et impuissante », « la personne la plus malchanceuse au monde ». Il semble que tous ces emplois ne préviennent pas contre les actes de désespoir.

Friedman a raison d'admettre l'existence d'un lien entre la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le terrorisme. Mais il a tort de croire que les politiques de libre-échange vont permettre d'alléger cette pauvreté. Ces politiques sont en fait un engin efficace de dépossession, qui incitent, par exemple, les petits agriculteurs à désertir leurs terres et entraînent d'importantes mises à pied dans les secteurs publics.

### Du côté de la Palestine et de l'Irak

Mais même si Friedman croit sincèrement que l'exportation d'emplois mal payés est la clé du développement, considérer ces emplois comme le remède au désespoir palestinien est presque obscène. Toutes les études crédibles sur la situation économique dans les Territoires occupés ont conclu que la seule et unique cause du chômage palestinien – désormais évalué à plus de 50 % – était l'occupation elle-même. Les façons de faire d'Israël, qui consistent entre autres à encercler et isoler les villes et villages palestiniens, a « détruit l'économie palestinienne », indique un rapport d'Amnistie internationale publié en septembre 2003. En d'autres mots, le développement économique de la Palestine ne se fera pas par le biais de centres d'appel, mais par la libération.

L'argument de Friedman est également absurde si on l'applique au pays où le terrorisme évolue le plus rapidement : l'Irak. Comme en Palestine, l'Irak est aux prises avec un taux de chômage dramatique, auquel contribue l'occupation. Ce n'est pas étonnant : une des premières décisions de l'envoyé américain Paul Bremer a été de mettre à pied 400 000 soldats et plusieurs autres fonctionnaires de l'État. Il a aussi permis l'ouverture des frontières irakiennes à des produits exportés, vendus à faibles prix, une décision qui a contribué à la perte de centaines de petites compagnies locales.

La plupart des travailleurs qui ont perdu leur emploi et cherché à en retrouver un pour reconstruire leur pays n'ont pas eu de chance : la reconstruction de l'Irak correspond à un vaste programme de créations d'emplois, mais pour les Américains d'abord. Par exemple, la compagnie Halliburton importe des travailleurs américains, non seulement comme ingénieurs, mais aussi comme cuisiniers, chauffeurs de camions et coiffeurs. Ensuite, les autres emplois sont attribués aux immigrants asiatiques, et les Irakiens ramassent le reste.

Jusqu'à maintenant, ces pratiques, peut-être plus que n'importe quelle autre, ont entretenu la violence qui menace maintenant d'entraîner l'Irak dans une guerre civile. C'est un point de vue partagé par Hassam Kadhim, un résident de 27 ans de la ville de Sadr, désespéré de ne pas trouver de travail, qui a déclaré au *New York Times* : « Si quelqu'un me proposait de lancer une grenade aux Américains pour 50 dollars, je le ferais avec plaisir ».

La brillante idée de Friedman – lutter contre le terrorisme par le libre-échange – semble particulièrement compliquée. Mettre un terme à l'occupation et ne plus envoyer de main-d'œuvre américaine pour voler des emplois aux Irakiens serait une meilleure alternative.

L'auteure est journaliste et a rédigé plusieurs ouvrages, dont *No Logo*.

La version originale anglaise de cet article a été publiée dans le magazine *The Nation*.

**Alternatives**

le 100m doré aux rythmes de la solidarité

Fête populaire  
Activités pour toute la famille

le dimanche 4 avril 2004 de 12h-16h30

Au Marché du Vieux-Port de Québec – île Ouest (100, Quai St-André, Québec)

- Kiosque d'information sur la solidarité internationale
- Musique aux rythmes du monde
- Danses multiculturelles
- Contes folkloriques
- Clowns
- Ateliers de bricolage
- Marionnettes géantes
- Maquillage pour les enfants
- Exposition d'œuvres par des artistes d'ici

Et participez au 100 mètres doré en venant déposer vos pièces de 2 dollars sur la piste de la solidarité !

Informations : Alternatives (418) 521-4099

## TRIBUNAL populaire

Sur le banc des accusés : l'État

Samedi 3 avril dès 9 h

Au Cégep Lévis-Lauzon



Information et inscription :  
[www.social.reseauforum.org](http://www.social.reseauforum.org)  
(418) 525-6187 poste 1

Les thèmes abordés par le tribunal dont vous serez les membres du jury seront : l'éducation, le travail, le logement, la syndicalisation, l'équité, la pauvreté et les luttes des groupes populaires et communautaires !

Avec un PANEL sur la mondialisation et les effets du néolibéralisme au Québec, auquel participera l'auteur Jacques B. Gélinas.

alternatives  
LE JOURNAL

Ce journal est produit par Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international, en partie grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contenu n'engage en rien ce dernier organisme. Tirage : 43 500 copies. Le journal Alternatives est distribué de façon indépendante et ce numéro est publié dans l'édition du 31 mars du quotidien Le Devoir. La reproduction des textes est autorisée. Veuillez mentionner la source.

COORDINATION : Daphnée Dion-Viens — RÉDACTION : France-Isabelle Langlois et Daphnée Dion-Viens — TRADUCTION — Émilie Miskdjan — COMITÉ DE RÉDACTION : Pierre Beaudet, Catherine Binette, Alexandra Gilbert, Chad Lubelsky, Catherine Pappas et Fred A. Reed — BILLETISTES : Francis Dupuis-Déry, Ariane Émond, Gil Courtemanche, Judy Reboick, Naomi Klein — CHRONIQUEURS CULTURELS : David Homei et Stanley Péan — RÉVISION DES TEXTES : Gilles McMillan et Réjane Béranek — INFOGRAPHIE : Brigitte Beaudet

### ALTERNATIVES

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre Beaudet — DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS : France-Isabelle Langlois  
Montréal — 3720, avenue du Parc, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2J1 • Tél. : (514) 982-6606 Fax : (514) 982-6122  
Québec — 266, rue Saint-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 • Tél. : (418) 521-4000 Fax : (418) 521-4000  
Courriel : [commentaires@alternatives.ca](mailto:commentaires@alternatives.ca) • Site Internet : [www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)

# La clé dans la porte

Au cours des deux dernières années, les fermetures d'usines, les pertes d'emplois et les conflits se sont succédés au Saguenay-Lac-St-Jean. Le 10 mars, 3 000 personnes marchaient solidairement aux côtés des travailleurs de l'usine Abitibi-Consolidated de Port-Alfred, mis à pied en décembre. Ils ont exprimé leur désaccord avec les politiques néolibérales qui concentrent les richesses dans les grands centres et dépouillent les régions. Résolument décidés à ne pas se laisser appauvrir davantage, les habitants de cette région – qui détient le plus haut taux de chômage au Canada – proposent des solutions et réclament l'attention des élus.

Le Saguenay-Lac-St-Jean a perdu 5 000 emplois au cours des 12 derniers mois. En 2002, la fermeture de l'usine de transformation de lait Agropur a soulevé les protestations contre le transfert des quotas privés achetés aux agriculteurs vers une autre région. En 2003, la Coop Laterrière, qui employait 400 personnes, a fermé. Une conséquence directe de la crise du bois d'œuvre de 2002 selon Mishell Potvin, délégué régional de la FTQ, qui évalue à 3 000 les emplois perdus dans la région à cause de cette surtaxe de 29 %.

La fermeture « indéterminée » de l'usine de pâtes et papier de Port-Alfred a provoqué la mise à pied de 640 travailleurs, menaçant trois fois plus d'emplois indirects. La multinationale Abitibi-Consolidated invoque la baisse de la demande du papier journal sur le marché mondial et la hausse des coûts de production. Par conséquent, la compagnie choisit de concentrer ses activités dans des secteurs plus rentables en Asie. Puisque les investissements dans la modernisation des usines plus anciennes sont nuls – la compagnie doit maximiser les profits de ses actionnaires dont elle est redevable – l'usine de Port-Alfred a été déclassée pour se retrouver dernière en lice à la suite des fusions. Abitibi-Consolidated est le plus gros producteur de papier journal au monde et le deuxième plus important employeur dans le secteur industriel au Québec.

Le plan de relance élaboré par un comité formé notamment de travailleurs, d'élus municipaux et de représentants syndicaux, comporte différentes possibilités. L'investissement minimum nécessaire à la modernisation de l'usine est évalué à 80 millions.

Le maire de la ville de Saguenay en est un fervent défenseur, tout comme Laval Perron, président du Syndicat des employés des pâtes et papier de Port-Alfred (SPPPA), qui a prévenu la compagnie que le plan se réalisera, « avec ou sans Abitibi-Consol ! »

La multinationale consomme 3,5 millions de mètres cubes de bois par année, qui se vendent 70 dollars le mètre cube. Une des façons pour le gouvernement de faire pression sur Abitibi-Consol est d'utiliser son pouvoir législatif sur l'attribution des CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement de la forêt) et de délimiter le territoire de coupe. Sylvain Parent, de la Fédération des travailleurs-euses du papier et de la forêt (FTPF), explique d'ailleurs que ce dossier revêt maintenant un caractère social, ce qui force le gouvernement à agir face à Abitibi-Consolidated : « Il faut se rappeler que notre pouvoir de négociation se trouve dans le fait que les ressources naturelles qui servent à la production de la richesse des multinationales nous appartiennent » et que ce sont des conséquences de la concentration des marchés, phénomène relié à la mondialisation.

**Occupation d'usine à Arvida**  
Annoncée en janvier, la fermeture des cuves Söderberg de l'usine d'Alcan à Arvida, qui touchent directement 560 travailleurs, arrive 10 ans plus tôt que prévu selon les ententes entre Alcan et le Syndicat national des employés d'Alcan Arvida (SNEAA). Ce laps de temps devait permettre à Alcan de développer le secteur secondaire et tertiaire, par le biais d'industries de transformation moins polluantes, afin de maintenir l'activité économique de la région. La compagnie Alcan-Aluminium



Le 10 mars, 3 000 personnes ont manifesté contre la fermeture de l'usine Abitibi-Consolidated de Port-Alfred.

Canada est le principal producteur mondial d'aluminium.

Devant le non-respect de cette entente, les 2 500 travailleurs ont décidé de maintenir les opérations de l'usine en assumant eux-mêmes l'approvisionnement, la gestion, la production et la sécurité au travail. L'occupation de 19 jours a pris fin à la suite d'une injonction forçant le déclenchement du processus de fermeture des cuves.

« On demande le droit à un avenir décent, à faire travailler notre monde ! »

clame Claude Patry, président du SNEAA. L'enjeu est de taille : on estime par exemple à 49 par semaine le nombre de jeunes qui sont contraints de quitter la région, faute de travail. Les travailleurs d'Alcan promettent une bataille féroce lors des négociations avec la multinationale mais somment également le pouvoir politique et Hydro-Québec de prendre leurs responsabilités dans ce dossier.

L'enjeu central demeure les 200 mégawatts économisés par Alcan à la suite de la fermeture des cuves.

L'usine Alcan d'Arvida consomme 350 mégawatts. La majeure partie de cette énergie est produite par les barrages hydro-électriques cédés à Alcan lors de la nationalisation de l'électricité, en 1963. Le syndicat et les différents intervenants locaux veulent que les mégawatts économisés demeurent dans la région pour servir aux futures industries de transformation. « Alcan a été mis au monde à Arvida et à Shawinigan [...] Ils ont pollué nos terres, ils ont pris l'eau de nos rivières. S'ils pensent qu'on va les laisser s'en aller sans assumer leurs redevances... On ne les lâchera pas ! » Claude Patry exprime ainsi la colère et la détermination des gens de la région.

## Contre deux empires

Les travailleurs et la population, de Saguenay-Lac-St-Jean sont confrontés présentement aux deux plus grandes multinationales canadiennes. Ils se battent pour maintenir ces industries qui rencontrent maintenant les normes environnementales imposées et respectent plus qu'avant les conditions de santé et de sécurité au travail. Ce qui n'est vraisemblablement pas le cas en Asie. « Ces améliorations ont été gagnées à force de luttes sociales et ouvrières » rappelle Jeannot Boivin, un des travailleurs qui a participé à l'occupation de l'usine d'Arvida.

Le cœur du débat demeure la redistribution des richesses et la préservation des ressources naturelles. Alors qu'un citoyen ordinaire paie à Hydro-Québec 6,02 cents du kilowattheure, des compagnies comme Alouette (une aluminerie de Sept-Îles) paie 3,7 cents. Alcan, avec ses barrages, produit 62 % de ses besoins en électricité. Abitibi-Consolidated quant à elle, administre huit centrales, également sauvées de la nationalisation. Elle compte pour 25 % de la consommation totale d'hydro-électricité au Québec.

Alain Proulx, de la Fédération des syndicats secteur aluminium (FSSA), fait remarquer que ces compagnies « loin d'avoir contribué au développement économique du Québec, l'ont plutôt étouffé en monopolisant l'ensemble des activités économiques des régions ». Le Saguenay-Lac-St-Jean réclame maintenant une relance économique équitable de même qu'un développement régional durable, respectueux des individus et de l'environnement.

Francesca Waltzing, collaboration spéciale

## Quel avenir pour la coopération internationale canadienne ?

Changement de cap à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ? Alors que le Canada a longtemps été reconnu pour son appui fiable aux pays en développement grâce à une collaboration étroite avec la société civile, cette réputation serait aujourd'hui remise en question. Plusieurs représentants d'organisations non-gouvernementales sont inquiets et espèrent que ce débat au sein de l'ACDI contribuera à renforcer, plutôt qu'à diminuer, leur rôle en matière de développement international.

« Depuis un certain temps à l'ACDI, il y a certainement une tendance à mettre de côté les ONG », affirme Rieky Stuart, directrice d'Oxfam-Canada. Esperanza Moreno, directrice adjointe du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), ajoute : « Avant, il y avait plusieurs fenêtres au sein de l'ACDI où les ONG pouvaient aller frapper pour faire financer des projets. Maintenant, plusieurs de ces fenêtres se referment. D'après une étude réalisée par le CCCI, qui compte une centaine d'ONG membres, le financement public octroyé aux projets mis de l'avant par les organisations a diminué d'environ 15 %, seulement entre 1998 et 2000. Une tendance qui pourrait traduire un changement d'orientation du Canada en matière de développement international et qui suscite des débats, au sein même de l'ACDI.

### Au nom de la cohérence

Dans un rapport publié en décembre 2002, le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui a pour but de permettre une meilleure coordination des pays riches en matière de développement international, a émis une série de recommandations concernant l'aide publique canadienne. Entre autres : renforcer l'efficacité de l'aide – notamment par la réduction des coûts administratifs jugés très élevés –, réexaminer le rôle de la société civile canadienne et œuvrer à la « cohérence » des politiques au service du développement. Par conséquent, la recherche d'une plus grande cohérence entre l'ACDI et le reste de la politique étrangère canadienne a poussé l'agence à réduire ses champs d'action, afin de miser sur une action plus ciblée.

Une des conséquences de cette approche est la volonté de l'ACDI de travailler exclusivement avec les gouvernements nationaux. Un principe avec lequel les ONG seraient d'accord s'il n'excluait pas systématiquement la société civile comme moteur de développement : « Oui, il faut consolider les institutions gouvernementales » affirme Jean-Louis Roy, président de Droits et démocratie. « Mais si la population n'est pas impliquée, ces efforts ne mèneront à rien.

Dans ce cas, c'est une erreur fondamentale et tragique de mettre de côté la société civile. Il faut travailler sur ces deux fronts à la fois, rétablir l'équilibre ». Il mentionne notamment l'exemple bolivien : « La Bolivie était longtemps citée comme un exemple de réussite en matière de développement international, mais la population n'était pas d'accord avec les orientations prises », rappelle M. Roy, faisant référence aux manifestations de l'automne dernier qui ont mené à la démission du président bolivien. Sans compter les cas où l'aide au développement transige par des gouvernements nationaux corrompus ou accusés d'entorses aux droits humains.

Toujours dans cette optique de cohérence, l'ACDI semblerait s'éloigner peu à peu de sa tradition de partenariat avec la société civile – les ONG, universités et syndicats ont longtemps été encouragés à soumettre leur propres projets à l'ACDI – pour privilégier les appels d'offres. Cette méthode d'appel d'offres met en compétition différents acteurs : consultants, entreprises privées, ONG, etc. Selon Robert Letendre, qui était jusqu'à récemment directeur général chez Développement et Paix, cette orientation révèle un glissement au sein de certaines divisions de l'ACDI vers une vision plus corporatiste du développement : « L'ACDI ne reconnaît pas le même statut aux ONG qu'aux entreprises privées. Il n'y a aucune hésitation de la part du gouvernement à considérer le secteur privé comme un agent de développement, alors qu'il ne reconnaît plus les ONG comme tel. L'ACDI a développé, à la fin de l'année 2003, une politique sur le rôle du secteur privé dans le développement, alors que l'équivalent n'existe pas pour le secteur de la société civile. Gilio Brunelli, directeur des programmes chez Développement et Paix, renchérit : « La coopération internationale doit être un outil que le Canada se donne pour assurer le développement des populations plutôt qu'un outil pour que le Canada se déploie dans le monde et ouvre de nouveaux marchés. »

Mais au sein de l'ACDI, plusieurs demeurent convaincus de l'importance de poursuivre le travail avec la société civile. L'agence canadienne se divise en trois secteurs : le bilatéral, le multilatéral et le partenariat. Ce sont les deux premiers volets qui seraient les plus touchés par ces critiques, puisque le mandat de la division du partenariat consiste justement à travailler en collaboration avec différents groupes de la société civile afin de renforcer les capacités des populations locales. L'ACDI n'a donc pas forcément renié ce partenariat : on peut d'ailleurs lire dans l'Énoncé de politique en faveur d'une aide efficace (publié en septembre 2002) : « La mobilisation de la société civile [...] fait partie intégrante du modèle de développement proposé. [...] Les processus de participation, particulièrement ceux qui mobilisent la société civile et les personnes qui sont censées bénéficier de l'aide, sont essentiels. »

### Le poids de la Banque mondiale

Selon plusieurs, l'approche de l'ACDI est aussi influencée, en grande partie, par les politiques de la Banque mondiale (BM) en matière de développement.

Les Documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de la BM, qui sont le reflet de ces politiques, sont reconnus à l'ACDI pour être parmi les outils de programmation « les plus importants » à l'échelle internationale. Et puisqu'ils ont été imposés dans plusieurs pays en voie de développement, ils sont maintenant incontournables. « L'ancien président de l'ACDI l'avait affirmé de façon explicite : il est inutile pour le Canada de mettre de l'avant des cadres de développement dans la mesure où ces cadres existent déjà à des niveaux supérieurs », rapporte Gilio Brunelli.

Les DSRP sont basés sur une logique de prise en charge des populations par elles-mêmes, de désengagement de l'État et d'intégration à l'économie mondiale afin de sortir les pays du Sud de la pauvreté. Une stratégie controversée et critiquée par plusieurs, dont notamment Joseph Stiglitz, ancien vice-président de la BM. Dans plusieurs pays, l'application de cette stratégie s'est traduite par des effets dévastateurs dans les secteurs publics. Au Niger par exemple, 70 % des enseignants ont été renvoyés pour être remplacés par des « volontaires de l'éducation », des jeunes n'ayant aucune formation ni expérience en enseignement, qui coûtent trois fois moins cher à l'État.

### Pour une diversité d'action

Dans le milieu des ONG, même si les points de vue par rapport aux nouvelles orientations de l'ACDI varient, tous s'entendent sur un point : « Ce qui me semble réducteur, c'est l'identification d'un seul modèle de travail alors que les réalités sont différentes et extrêmement complexes », affirme Gilio Brunelli. « C'est la diversité des moyens d'action qui est menacée » ajoute Robert Letendre.

De plus, comme le souligne Mme Stuart d'Oxfam-Canada, « les ONG jouissent d'une forte crédibilité parce qu'elles ont un mandat de la population, qui leur fait confiance ». Cette confiance se traduit d'ailleurs, selon l'étude du CCCI, par une augmentation de 17 % des dons versés par la population canadienne aux ONG, entre 1998 et 2000. M. Letendre affirme que l'ACDI « risque de miner l'appui de la société canadienne à la coopération internationale » si elle ne réaffirme pas sa volonté de travailler avec la société civile.

Mais rien n'est encore définitif, puisque le gouvernement Martin a annoncé la révision de la politique internationale canadienne d'ici la fin de l'année. Autant au sein de l'ACDI que dans le milieu des ONG, c'est l'attente et le débat reste ouvert. Mme Moreno rappelle aussi que le Canada consacre aujourd'hui deux fois moins d'argent à l'aide internationale qu'il y a dix ans : même avec l'augmentation de 8 % comprise dans le nouveau budget fédéral – considéré comme un pas dans la bonne direction –, seulement 0,4 % du revenu national brut canadien est consacré à l'aide internationale, alors que le minimum requis par les Nations unies est établi à 0,7 %.

Daphnée Dion-Viens

**OSEZ LE TON !**

**HTTP://CITOYEN.ONF.CA**

**RÉFLEXION, CRÉATION, ACTION!**

À L'HEURE OÙ LES MÉDIAS SE DÉFILENT, CE SITE CARBURE À LA LIBRE EXPRESSION. PENSEURS, CRÉATEURS ET CITOYENS S'Y RENCONTRENT POUR SUSCITER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES IDÉES.

**PAROLE  
CITOYENNE**





## Livres

ESSAI

## L'agonie yougoslave (1986-2003)

De l'historien et politologue, Renéo Lukic

« Le trait marquant de la désintégration yougoslave, ce qui la distingue de celles de la Tchécoslovaquie et de l'URSS, se trouve dans les guerres qui l'ont accompagnée », écrit Lukic dans *L'agonie yougoslave*. L'auteur explique que la propagande mensongère de Milosevic a camouflé des guerres de conquête territoriale en guerres ethniques ou religieuses. Ignorante et désorientée, la communauté internationale confondait et confond toujours l'origine des conflits successifs : Slovénie, Croatie, Bosnie, Kosovo et Macédoine.

Dans son livre qui se dévore comme un thriller, Lukic interprète la déconstruction de la fédération multiethnique par l'émergence de nouveaux États-nations désireux de mettre fin aux hégémonies communistes et à la domination grand-serbe. La Slovénie et la Croatie, premières républiques à se prévaloir du droit de sécession, voulaient accéder à la démocratie tout en préservant leur identité nationale.

Lukic constate que les citoyens n'aimaient pas se déclarer Yougoslaves – 1,3 % en 1971, 3 % en 1991 – choisissant « leur nationalité pour désigner leur appartenance nationale (Serbe, Croate, Slovène) ». Si le pays constituait un État fort, les républiques ne se sont jamais amalgamées en une nation forte.

En plus de brosser un tableau clair de l'histoire de chaque entité constituante, Lukic tient son lecteur en haleine jusqu'aux plus récents développements de l'espace politique post-yougoslave.

Michèle Bernard, collaboration spéciale

L'AGONIE YOUGOSLAVE (1986-2003), Renéo Lukic, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 613 pages.



GUIDE

## Abécédaire partiel et partiel de la mondialisation

Par les auteurs Ignacio Ramonet et Ramon Chao, avec les dessins de Jacek Wozniak

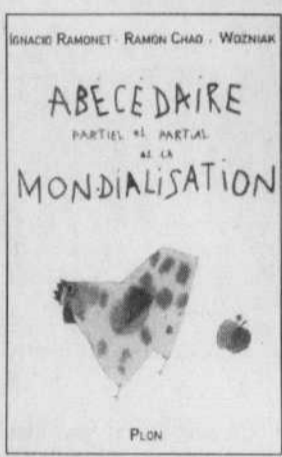
Avec ses textes imagés et ses dessins évocateurs, l'Abécédaire partiel et partiel de la mondialisation prend les allures d'un livre d'histoires qui raconte la mondialisation. À partir de chacune des lettres de l'alphabet, le directeur du Monde diplomatique, Ignacio Ramonet, et l'écrivain Ramon Chao dressent un portrait de ce phénomène, de ses promoteurs et de ses détracteurs.

Les auteurs nous présentent les éléments reliés à la mondialisation et les analysent de A à Z. Ils expliquent la structure de l'Organisation mondiale du commerce, présentent des personnalités comme Salvador Allende, décrivent des mouvements comme l'altermondialisation, dénoncent des entreprises comme Enron, etc. Ramonet et Chao offrent même des suggestions de lecture pour les curieux qui souhaitent nourrir leur compréhension d'analyses un peu plus substantielles sur le sujet.

Les auteurs ont rassemblé les pièces d'un grand casse-tête afin d'obtenir une vue d'ensemble de cette mondialisation, de comprendre les enjeux, et du coup, d'être en mesure de s'y opposer. Teinté d'humour, agréable à lire : une bonne introduction en la matière.

Catherine Binette

ABÉCÉDAIRE PARTIEL ET PARTIEL DE LA MONDIALISATION, Ignacio Ramonet, Ramon Chao, Jacek Wozniak, Paris, Éditions Plon, 2004, 441 pages.



ESSAI

## La croix et la bannière

Par l'historien haïtien, Claude Moïse

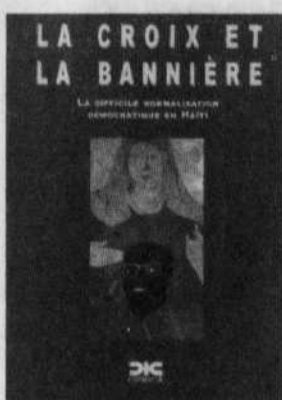
« Aristide est un pur produit du mouvement démocratique et populaire. » D'entrée de jeu, Claude Moïse introduit une question tout à fait opportune dans la conjoncture actuelle, alors que le pays enjambe un processus de réconciliation nationale : comment le mouvement populaire peut-il prétendre construire une société si la première aventure démocratique avec un président élu s'est soldée par un échec ? Pour construire, écrit Moïse, il faut d'abord comprendre comment on est arrivé à un échec.

Claude Moïse tente de répondre à cette question en sept chapitres. Les observations d'alors sont tout aussi valables aujourd'hui. Les conditions nationales de mise en œuvre de politiques sociales et économiques sont désastreuses et insuffisantes pour assurer un minimum de succès à tout programme de revitalisation, qu'il s'agisse du secteur économique, social ou politique. Il est tout aussi illégitime de concevoir un État qui ne saurait répondre aux besoins quotidiens des citoyens, faute de ne pas s'être modelé selon ses ressources et sa réelle capacité d'intervention.

Dans son essai, Claude Moïse fait le tour d'un nombre de facteurs propres à l'histoire haïtienne dont il faut tenir compte afin que la phase de transition qui s'amorce ne se transforme en crise de transition. Claude Moïse, historien haïtien, est l'auteur de plusieurs ouvrages dont le plus récent est *Le Projet national de Toussaint Louverture et la Constitution de 1801*.

Tania Vachon

LA CROIX ET LA BANNIÈRE. LA DIFFICILE NORMALISATION DÉMOCRATIQUE EN HAÏTI, Claude Moïse, Montréal, Les Éditions du CIDHCA, 2003, 161 pages.



89.1  
ckrl  
la radio des découvertes

Émission de radio Alternatives

Tous les jeudis à 18 h

Alternatives pour un monde différent

Tu cherches la marge?  
Nous aussi!

www.cismfm.qc.ca

CISM  
89,3 FM  
la marge

## En attendant le bonheur

Andreï Makine était de passage à Montréal en février pour présenter son dernier roman : *La femme qui attendait*. Le romancier d'origine russe nous fait revivre une Russie soviétique et provinciale où les premiers airs de fin d'Empire commencent à se faire entendre.

Andreï Makine est né en Union soviétique sous le régime stalinien. Il a grandi dans cet univers rigide pris entre le passé de la grande Russie et l'Occident inaccessible. Le romancier est un grand romantique, un grand nostalgique aussi. Nostalgique de la Russie spirituelle, nostalgique de la France, celle des écrivains, des poètes et des philosophes.

Après la chute de l'Union soviétique, Andreï Makine n'hésitera pas très longtemps à partir s'installer en France, à Paris. Lorsqu'on lui demande pourquoi, il répond : « Parce que j'écris en français et parce que Paris est une ville qui m'attire. C'est un centre de pensées et d'intellectuels. » On a soudainement l'impression d'une logique inversée... Mais sitôt dit, sitôt fait. Makine, installé à Paris, écrit en français, dans un très beau français. Ses romans sont tous de grands succès. En 1998, avec *Le testament français*, il remporte le prix Goncourt.

Avec *La femme qui attendait*, Andreï Makine nous livre une fois de plus un roman où les mots et les phrases s'enchaînent élégamment, coulent de source mais ne se ressemblent jamais. À travers les infinies possibilités qu'offre la langue française, le romancier nous raconte une fois de plus et pour notre plus grand bonheur l'Union soviétique de sa jeunesse qui n'a jamais vraiment cessé d'être russe. C'est aussi l'empire au féminin qui nous est conté. « C'est surtout un roman sur l'énigme de la féminité » résume l'auteur, qui ajoute perplexe : « Est-ce que l'homme peut le comprendre ? »

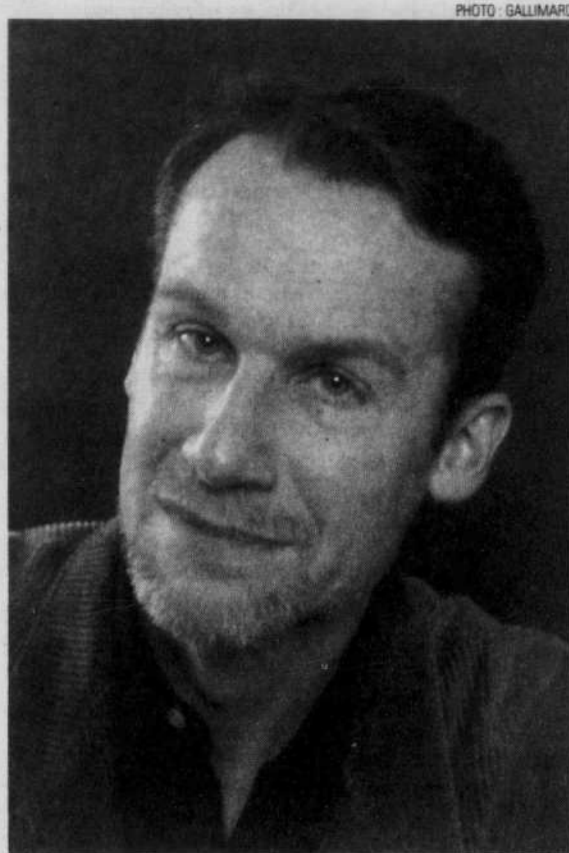
Dans ce très beau roman, Makine a décidé de faire revivre un personnage qui existait déjà dans un de ses premiers livres : « Elle m'a attendu 10 ans, dans ma tête, elle m'attendait... un si grand destin... » Cette femme, c'est Eva. Elle vit dans une bourgade boueuse, reculée et isolée du nord du pays, parmi un tas de vieilles femmes dont elle prend soin. Tous les jours, à l'image de tant d'autres femmes de sa génération, elle attend, en vain, le retour de son amoureux parti à la guerre et mort au combat comme des millions d'autres, laissant ainsi un pays avec un trop plein de jeunes veuves vieillissantes, sans mari sans enfant.

tion à faire, c'est bien celle-là.

Nul doute, pour le romancier, si le bonheur n'est pas dans le pré, il est dans la spiritualité. « Avec cette folie capitaliste, moi je pressens qu'il y aura un retour à cette spiritualité qui a animé les Russes. Je crois beaucoup à la poésie, à la philosophie. » Car pour Makine, la spiritualité, ce n'est pas la religion. « La religion peut arriver à des choses effroyables. Et on en est proche finalement. »

Dans *La femme qui attendait*, le personnage d'Eva, celle qui attend, incarne cette spiritualité dont parle l'auteur.

France-Isabelle Langlois



L'auteur russe Andreï Makine.

## De quelle culture voulons-nous ?

Ces temps derniers, on a beaucoup parlé de la place de la culture dans notre société et du concept de diversité culturelle. On a cependant moins discuté de la nature de la culture dont nous souhaitons nous doter collectivement. S'il faut en croire les cotes d'écoute et les chiffres de vente, seuls indices valables aux yeux des idéologues du néolibéralisme pour qui les « productions culturelles » (quel détestable vocable !) sont des marchandises comme les autres, le public québécois n'en aurait actuellement que pour les spectacles d'humoristes et les péripéties des académiciens de Québec. Cela a de quoi inquiéter ceux et celles qui, comme moi, croient que la culture englobe la notion de divertissement mais n'en est pas le synonyme.

Comme le faisait remarquer récemment le chroniqueur Laurent Laplante, nous surveillons sondages et autres instruments de mesure de l'opinion publique à nous en rendre malades, tout en nous en formant une image imprécise et même trompeuse. Pas besoin cependant d'un doctorat en sociologie pour savoir que le succès de *Star Académie* chez nous ou de ses clones en d'autres terres ne tient pas tant à la qualité du « produit » – cela dit, correcte selon les standards démagogiques de la pop-music – qu'au matraquage médiatique par lequel on l'impose.

Pas non plus besoin d'être bien futé pour comprendre que de telles émissions renforcent un autre phénomène : l'inflation des investissements marketing, qui fait par ailleurs

obstacle à la possibilité de faire découvrir des artistes édités dans les circuits indépendants. Il suffit de sintoniser une journée les stations de radios commerciales pour constater qu'elles ne font tourner en boucle qu'une quarantaine de chansons, généralement des pastiches de pastiches de tubes du passé. En somme, le phénomène de « star-académisation » de la chanson a renforcé le poids des majors dans l'industrie musicale, au détriment des maisons indépendantes et de la véritable création.

À l'heure où des esprits chagrins remettent en question la légitimité du financement public de la culture québécoise – sans lequel nous savons, rapports de l'UNESCO à l'appui, qu'une culture nationale ne peut subsister –, tandis que la littérature et les autres arts ont pratiquement disparu de l'agora médiatique, tandis que les artistes de toutes ces disciplines vivent et créent dans des conditions de moins en moins

favorables, les virtuoses du marketing célèbrent le triomphe d'une industrie de la frivolité racoleuse et d'une vision réductrice de la « chose » culturelle.

Voilà pourquoi, plus que jamais, il est impératif que nous nous posions la question : de quelle culture voulons-nous au juste ?

L'auteur est écrivain et animateur à l'antenne de la Chaîne culturelle de Radio-Canada.



Stanley Péan

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro. Le musicien du groupe TAÏMA s'appelle Alain Auger, et non Marc Auger. Toutes nos excuses.

## Abonnez-vous au journal Alternatives !

UN MENSUEL INDÉPENDANT DISTRIBUÉ À PLUSIEURS MILLIERS D'EXEMPLAIRES À TRAVERS LA PROVINCE.



En vous abonnant, pour seulement 25 \$ par année, vous contribuez à soutenir l'équipe du journal qui travaille à vous offrir une information différente et de qualité.

Envoyez ce coupon avec un chèque à :  
Journal Alternatives  
3720, avenue du Parc  
Bureau 300  
Montréal (Qc) H2X 2J1

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_

alternatives  
LE JOURNAL

Alternatives, c'est beaucoup plus qu'un journal ! Pour en savoir plus :  
www.alternatives.ca

Avril 2004